

Fiche d'inscription 2017 – 2018

Lieu d'inscription : Bernin Crolles Froges Le Versoud
 Première inscription : oui non

Nom :	Prénom :
Nom de l'émetteur du chèque, si différent de l'adhérent	Date de naissance : / /
	Sexe M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Adresse :	Tel n°1 :
Code postal :	Tel n°2 :
Ville :	Tel n°3 :
E-mail (en majuscules)* :	

* sans e-mail, fournir 2 enveloppes timbrées à l'adresse de l'adhérent.

Tarifs :

<input type="checkbox"/> Compétiteurs avec encadrement	200€
<input type="checkbox"/> Ecole de tennis de table sans compétition	180€
<input type="checkbox"/> Compétiteurs sans encadrement	170€
<input type="checkbox"/> Loisir adultes	150€
<input type="checkbox"/> Section handisport (<i>licence handisport (catégorie à définir) + licence FFTT</i>)	170€
<input type="checkbox"/> Périscolaire (TAPS)	100€
<input type="checkbox"/> Baby ping moins de 7 ans (nés après le 01 janvier 2010)	80€
<input type="checkbox"/> Inscription au Critérium fédéral (sur proposition des entraîneurs)	30€
<input type="checkbox"/> Maillot non compétiteur (préciser la taille)	25€
<input type="checkbox"/> Maillot compétiteur (préciser la taille)	10€
<input type="checkbox"/> Réduction de 25€ pour une seconde inscription de la même famille (sauf baby ping et TAPS)
<input type="checkbox"/> Gratuit pour les suivantes (applicable sur les moins chères).

Montant cotisation :

Règlement :

- 1 chèque € 3 chèques € (prélevé en 01/10)
 € (prélevé en 01/12)
 € (prélevé en 01/02)
- Avec aide (montant et type de l'aide : chèque jeune, carte M'ra, autres) :€

L'inscription comprend l'assurance, la licence, l'encadrement, les compétitions et la mise à disposition du matériel (gymnase, table, filets, balles).

Fournir dans les délais les plus brefs, un certificat médical portant la mention : « aucune contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition / en loisir »,

Souhaitez-vous une facture ? Oui Non

Cadre réservé au club, ne rien inscrire ci dessous.

Certificat Médical : à venir / fourni	Licence faite non / oui	Catégorie d'âge :
---------------------------------------	-------------------------	-------------------

SIGNATURE OBLIGATOIRE AU DOS

Autorisation pour les mineurs

Je soussigné(e).....

responsable légal(e) de l'enfant.....

autorise / n'autorise pas, celui-ci à être véhiculé dans la voiture d'autres joueurs ou parents de joueurs, lors des journées de compétition. Je dégage le club de toute responsabilité.

autorise les responsables de l'encadrement à entreprendre les actions d'urgence en cas d'accident, et à faire transférer si besoin est, l'adhérent(e) blessé(e) vers le centre hospitalier le plus proche.

Responsabilité

Entraînement jeunes : Le club est responsable des jeunes pendant les horaires des entraînements et uniquement pendant ceux qui ont effectivement lieu, sachant que les parents doivent s'assurer que la séance a bien lieu (en principe, le jeune est prévenu à l'avance).

Le club attire l'attention sur le fait que les jeunes doivent respecter une certaine discipline. Dans le cas contraire, le club pourra prendre des décisions pouvant aller d'un simple avertissement jusqu'à l'exclusion du club.

Communication

Pour faciliter l'organisation des manifestations (compétitions, stages, tournois et déplacements), Grésivaudan Belledonne Tennis de Table peut transmettre vos coordonnées téléphoniques aux membres du Conseil d'administration, capitaines d'équipes et aux entraîneurs.

Le club diffuse des articles avec images dans des journaux (Dauphiné Libéré, 30 jours, journaux spécialisés tennis de table, bulletins municipaux, documents internes, etc.). **Si vous ne souhaitez pas la parution** vous devez nous faire part, **par écrit**, de votre réserve de droit à l'image de votre image ou celle de votre enfant ainsi que vos coordonnées,

Assurance

Conformément à l'article 37 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée, Grésivaudan Belledonne Tennis de Table est couvert par une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile et celle des pratiquants du sport. Cette police a été souscrite auprès de la MACIF.

Par ailleurs, au terme de l'article 38 de cette même loi, je soussigné reconnais avoir été informé par Chartreuse Belledonne Tennis de Table des garanties de l'assurance **MUTUELLES du Mans** associées à la possession de la licence FFTT.

Observations diverses

Elles concernent des recommandations particulières (médicales,...) sur la pratique antérieure des sports et toutes informations que vous jugerez utiles de faire connaître aux membres du Conseil d'administration :

En m'inscrivant je reconnais adhérer à l'association Grésivaudan Belledonne Tennis de Table, ainsi qu'à l'association du lieu d'inscription.

Fait à le/...../..... signature (d'un tuteur légal pour les mineurs) :